

L'Argentière-La Bessée Le 22 avril 2022

Mairie de Puy-Sanières Monsieur Le Maire Les Truchets 05200 PUY SANIERES

Réf: CDDA/YA/MH/2022. 5228

Objet : Procédure de modification simplifiée n°1 - PLU de Puy-Sanières

Monsieur Le Maire,

Par courrier du 1<sup>er</sup> mars 2022, j'ai bien pris connaissance de votre arrêté municipal n°3.2022 du 22 février 2022 prescrivant la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Puy-Sanières, conformément aux dispositions de l'article L153-37 et suivants du code de l'urbanisme.

Aussi, après analyse du dossier de modification simplifiée n°1, je vous informe que je n'ai pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Cyrille DRUJON D'ASTROS

DU PAYS DES ECRINS